

## Les riverains forment un comité de suivi

Mise à jour le jeudi 23 août 2007, 16 h 38 .

Le comité de suivi des travaux de creusage de la Rivière-Aux-Sables vient à peine d'être formé que son président passe à l'offensive.



(archives)

Selon Claude Collard, le gouvernement du Québec doit presser le pas dans ce dossier de l'arrondissement Jonquière. Le certificat d'autorisation des travaux de creusage est délivré depuis le 9 juillet dernier, mais l'échéancier n'est toujours pas connu. Le président demande au gouvernement du Québec de faire connaître son plan de travail et ses deux représentants.

Claude Collard, qui est aussi président de l'Association pour la protection du lac Kénogami, estime que ce dossier a suffisamment de retard. Maintenant que le niveau du lac est une affaire classée, il faut accélérer la cadence dans la rivière aux Sables, dit-il.

« On souffre déjà d'un retard de deux ans pour terminer tout le dossier de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami. L'unanimité est faite, il faut que ce dossier évolue, c'est une question de sécurité », soutient-il.

Le nouveau comité est formé essentiellement de représentants des comités de bassin, des citoyens de Laterrière et des conseillers municipaux touchés par le projet. Le député péquiste Sylvain Gaudreault a aussi promis de veiller au grain. Il ne reste qu'à obtenir le feu vert du gouvernement fédéral, par l'entremise du ministre Jean-Pierre Blackburn.